

GESTION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS (48 places maxi)

ANNÉE 2026

		<u>TARIFS</u>
LOCATIONS AUX PARTICULIERS	LOCATION 2 JOURS = <u>Le samedi soir et dimanche à midi éventuellement</u> (Clés le vendredi à partir de 16h - Retour des clés le lundi à 17h)	100 €
	REUNION pour 1 jour avec repas	60 €
	ANNIVERSAIRE d'un jeune du village <u>jusqu'à 20 ans</u> (1 jour maxi)	35 €
	ANNIVERSAIRE d'un jeune du village <u>après 20 ans</u> (1 jour maxi)	60 €
	<u>MISE A DISPOSITION AUX ASSOCIATIONS DU VILLAGE POUR RÉUNION</u>	GRATUIT
	POMPIERS	Convention avec le SDIS
	(Répétitions) // (Formations et réunions)	
SUPPLEMENTS	ORDURES MENAGERES (Pour toute location)	5 € le sac (à partir du 2è)
	NETTOYAGE et/ou TRI DES DECHETS (SELON BESOIN)	20 € / heure

CAUTION = 250 €

Assurance RC obligatoire au nom du réservataire

TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/2026 (Décision CM du 28/11/2025)

(QUELLE QUE SOIT LA DATE DE LA RESERVATION)

Selon la convention, le calendrier des réservations est à remplir impérativement

Le Maire,
Louis GIROD

